



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des examens
de l'enseignement supérieur et de la VAE

Affaire suivie par :
François Pizard
Tél : 04 42 91 71 04
Mél : francois.pizard@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 19 février 2021

Le recteur de la région académique PACA
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités

NOTES CANDIDATS.

ACADÉMIE AUTONOME : AIX-MARSEILLE

CALENDRIER DES EPREUVES : cf annexe 1.

Afin d'éviter les risques de fraudes, aucune sortie des salles n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure ou pendant la totalité de la durée de l'épreuve (cf calendrier de la circulaire nationale).

Les retards aux épreuves :

Les modalités relatives aux conditions d'accès et de sortie des salles de composition et dispositions relatives aux fraudes aux examens et concours sont fixées par la circulaire n°2014-0206 du 16 décembre 2014, le BO n°21 du 26 mai 2011.

Usage de la calculatrice :

Les candidats qui disposent d'une calculatrice avec mode examen devront l'activer le jour des épreuves et les calculatrices dépourvues de mémoire seront autorisées.

Ainsi tous les candidats composeront sans aucun accès à des données personnelles pendant les épreuves.

ACHEMINEMENT DES COPIES

1/ ÉPREUVES ORALES :

Les épreuves orales se dérouleront selon les recommandations générales mentionnées dans la circulaire nationale (cf centres d'épreuve annexes 2 – 3 – 4 – 5).

1.1 L'épreuve orale EXPRESSION ET COMMUNICATION EN LANGUE ANGLAISE (E1BB) :

Elle se déroulera au lycée Marie Curie à Marseille :

Du mardi 25 mai au jeudi 27 mai 2021

1.2 L'épreuve orale ALGORITHMIQUE APPLIQUEE (E2B)

L'épreuve se déroulera dans l'établissement où le candidat a reçu sa formation (cf annexe 5) :

Le vendredi 21 mai 2021

Chaque centre devra prévoir une salle et un surveillant pour la mise en loge des candidats.

1.3 L'épreuve orale CONCEPTION ET MAINTENANCE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES (E4)

Elle se déroulera dans l'établissement où le candidat a reçu sa formation (cf annexes) :

Du lundi 31 mai au mercredi 02 juin 2021

Les dossiers des candidats resteront sur le lieu d'interrogation, dans chaque centre de formation sauf pour les candidats isolés de l'option SLAM qui enverront leur dossier au lycée Victor Hugo à Marseille (cf annexes 4 - 7) et les candidats isolés de l'option SISR qui enverront leur dossier au lycée Marie Curie à Marseille. Les dossiers devront être déposés le **mercredi 12 mai 2021 à 12h00** (date butoir).

Une commission de contrôle se rendra dans chaque centre de formation, centre d'épreuve, **le lundi 17 mai 2021 à 14h00**. Le centre de formation devra mettre à disposition les dossiers des candidats ainsi que l'annexe VII 2 intitulée "Environnement technologique" dûment remplie.

Chaque centre de formation devra prévoir une salle, un informaticien et un surveillant pour la mise en loge des candidats.

1.4 L'épreuve orale PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION (E6) :

Elle se déroulera au **lycée Charles Peguy** à Marseille :

Le jeudi 03 et vendredi 04 juin 2021

Les dossiers devront être déposés ou envoyés dans le centre d'épreuve le **18 mai 2021 à 12h00** (date butoir).

Les dossiers devront être envoyés au lycée Charles Peguy, à l'attention de Mme la Directrice Adjointe, 102 rue Sylvabelle 13006 Marseille.

Le contrôle de conformité des dossiers E6 se déroulera **le vendredi 21 mai 2021 à 9h00** au lycée Charles Peguy à Marseille.

2/ LIVRETS SCOLAIRES :

A compter de la session 2015, la duplication des livrets scolaires de vos candidats de seconde année de BTS relèvera de votre compétence. Les modèles de livret scolaire de chaque spécialité figurent dans les circulaires nationales d'organisation transmises chaque année. Cette démarche s'inscrit dans une optique de rationalisation et d'harmonisation des pratiques entre tous les examens et entre les académies.

Les livrets scolaires devront être imprimés sur papier bristol blanc recto-verso, format A4. Dans un souci d'uniformité de présentation et d'anonymat (en particulier l'ordre et la disposition des rubriques figurant sur les courbes élèves/classe), je vous demande de respecter scrupuleusement les consignes de duplication. En effet, chaque livret scolaire est présenté au jury de délibération.

Ces derniers, pour tous les candidats, dûment remplis, complétés et classés par ordre alphabétique, seront adressés **au Lycée Victor Hugo, à l'attention de Mme Tudesque** - Directeur Délégué aux Formations , 3 boulevard Gustave Desplaces 13003 Marseille, soit par envoi postal avec accusé de réception ou soit par dépôt, dans l'établissement, accompagnés d'une liste nominative et d'une attestation de remise indiquant le nombre de livrets scolaires remis **au plus tard le jeudi 10 juin 2021.**

3/ JURY DE DELIBERATION :

Le jury de délibération se réunira **le mardi 29 juin 2021 à 10h00 au lycée Victor Hugo à Marseille.** Les résultats seront publiés sur le site internet «publignet» de l'académie d'Aix-Marseille www.ac-aix-marseille.fr.

Les résultats seront publiés dans les centres d'écrits à l'issue de la délibération.

Aucun résultat ne sera donné par téléphone par les services du rectorat.

4/ RELEVÉS DE NOTES ET DIPLOMES :

Les relevés de notes seront établis et expédiés par le Rectorat d'Aix-en-Provence à l'issue de la session, à l'adresse postale du candidat.

Les diplômes seront édités au mois d'octobre 2020, ils seront remis aux établissements d'origine du candidat.

Pour les candidats non scolaires, ils seront expédiés, courant octobre 2020 à l'adresse postale du candidat.

**Brevet de Technicien Supérieur
SIO
Session 2021**

- CALENDRIER DES ÉPREUVES ÉCRITES -

CENTRES D'EXAMEN : - Lycée Marie Curie MARSEILLE
 - Lycée D. Villars GAP
 - Lycée Aubanel AVIGNON

ÉPREUVES	DATES	HORAIRES
U21 Mathématiques	Lundi 10 mai 2021	14h00-16h00
U3 Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques	Mercredi 19 mai 2021	14h00-18h00
U12 Expression et communication en langue anglaise	Mardi 11 mai 2021	10h30-12h30
U11 Culture générale et expression	Mardi 11 mai 2021	14h00-18h00
UF 2 Mathématiques approfondies	Lundi 10 mai 2021	10h30-12h30
U5 Production et fourniture de services informatiques (unité spécifique à chaque option)	Mercredi 12 mai 2021	14h00-18h00

Brevet de Technicien Supérieur Annexe 2
SIO
Session 2021

- CALENDRIER DES ÉPREUVES ORALES

➤ **ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE :**

CENTRES D'EXAMEN: Lycée Charles Peguy, 102 rue Sylvabelle, 13006 Marseille.

ÉPREUVES	DATES
E6 "Parcours professionnel"	<p><i>Concertation</i> : le jeudi 03 juin de 9h00 à 9h30 <i>Interrogations</i> : le jeudi 03 et vendredi 04 juin.</p> <p><i>Horaires d'interrogation</i> : 9h30 - 12h00, 13h50 - 17h00</p> <p><i>Harmonisation finale</i> : à la fin de l'épreuve</p>

Les dossiers de E6 sont à envoyer au lycée Charles Peguy à MARSEILLE **avant le 18 mai 2021, jusqu'à 12h00** (date butoir).

CENTRES D'EXAMENS : Lycée Marie Curie, 16 Boulevard Jeanne d'Arc, 13005 Marseille.

ÉPREUVES	DATES
E1B « Expression et communication en langue vivante »	<p><i>Concertation</i> : le lundi 25 mai 2021 de 9h à 12h00 <i>Interrogations</i> : Du mardi 25 mai au jeudi 27 mai 2021 <i>Horaires d'interrogation</i> : 08h30 - 12h30, 13h30 - 17h00 <i>Harmonisation finale</i> : à la fin des interrogations, dans le centre d'interrogation.</p>

CENTRE D'EXAMENS : Dans chaque centre de formation des candidats sauf pour les candidats libres sans centre de formation qui passeront au lycée :

- Victor Hugo pour le parcours SLAM
- Marie Curie pour le parcours SISR

ÉPREUVES	DATES
E4 "Conception et maintenance de solutions informatiques"	<p><i>Interrogations</i> : Du lundi 31 mai au mercredi 02 juin 2021 <i>Création des sujets</i> : de 9h30 à 11h30 chaque matin et interrogations chaque après-midi <i>Horaires d'interrogation</i> : 12h30 - 17h30</p>

Nb : Les dossiers de E4 resteront sur le lieu d'interrogation, une commission de contrôle se rendra dans chaque centre de formation le Lundi 17 mai 2021 à 14h00. Dépôt dossier sur centre de passage le 12 mai (12h00).

CENTRE D'EXAMENS : Dans chaque centre de formation des candidats
 Pour les candidats libres sans centre de formation au lycée Victor Hugo
 pour les 2 parcours.

ÉPREUVES	DATES
E2B "Algorithmique appliqué"	<p><i>Interrogations</i> : Le vendredi 21 mai 2021 <i>Horaires d'interrogation</i> : 8h30 - 12h00, 13h30 - 17h00.</p>

BTS SIO 2021 - Epreuves écrites
Tableaux de regroupement par centre

Annexe 3

Total général 203

		SISR	SLAM
TOTAL		93	110
Lycée MARIE CURIE - MARSEILLE	(01330051k)	56	61
Lycée V. Hugo	MARSEILLE	6	17
Lycée Marie Curie	MARSEILLE	12	16
Lycée Charles Péguy	MARSEILLE	12	18
CFAIM Marseille (0133527N)	MARSEILLE		
IFC MEDITERRANNEE (0133810W)	MARSEILLE	4	
Ynov Campus	AIX		
M2S Formation	VITROLLES		4
CNED 13 – Marseille	MARSEILLE		3
Groupe école pratique	MARSEILLE	16	
CNED 13 – Aubagne	AUBAGNE		1
CNED 13 – Arles	ARLES		
Non scolaires 13 – Marseille	MARSEILLE	4	
Non scolaires 13 – Aix	AIX	2	1
Non scolaires 13 – Aubagne	AUBAGNE		
Non scolaires 13 – Salon	SALON		1
Lycée DOMINIQUE VILLARS - GAP	(0050006E)	9	12
CNED 05 – Gap	GAP	9	12
Lycée Dominique Villars	GAP		
Lycée Aubanel - Avignon	(0840004Y)	28	37
Lycée Théodore Aubanel	AVIGNON	12	18
CNED 84 - Avignon (0841131Y)	AVIGNON	3	1
CFAI 84 – Pertuis	PERTUIS	13	10
GRETA VAUCLUSE	AVIGNON		1
AFPI 84 Avignon (084916SW)	AVIGNON		
IFC Avignon (084907ST)	AVIGNON		7

**Tableau de regroupement par centre Annexe 4
BTS SIO - Epreuve E2-B ALGORITHMIQUE APPLIQUEE (7335)**

Académie d'Aix-Marseille		
Lycée Victor Hugo – MARSEILLE (0130043B)		
CNED – GAP	GAP 05	
CNED – MARSEILLE	MARSEILLE	
NON SCOLAIRES – MARSEILLE	MARSEILLE	8
NON SCOLAIRES - SALON	SALON	1
NON SCOLAIRES - AIX	AIX	2
CNED – AVIGNON	AVIGNON	1
CNED	AUBAGNE	1
GROUPE SCOLAIRE PRATIQUE (0133527N)		
CHAMBRE COMMERCE – MARSEILLE	MARSEILLE	16
IFC – AVIGNON (084907ST)		
IFC – AVIGNON	AVIGNON	10
IFC – MARSEILLE (0133810W)		
IFC – MARSEILLE	MARSEILLE	4
CFAI 84 (0841131Y)		
AFPI 84 – AVIGNON	PERTUIS	
M2S FORMATION (013920SP)		
M2S FORMATION	VITROLLES	15
GRETA	AVIGNON	
		1

**E4 U4SR et U4SL "Conception et maintenance de solutions informatiques" Ponctuel
" Annexe 5**

Académie d'Aix-Marseille 41 19

Lycée Victor Hugo (SLAM) ou Marie Curie (SISR) - MARSEILLE		(0130043B)	SISR	SLAM
Non Scolaires + CNED - AIX	AIX			
CNED - MARSEILLE	MARSEILLE		4	4
CNED-Salon	SALON			1
Non scolaires - AIX	AIX		2	1
CNED - AVIGNON	AVIGNON			
AIX Y NOV CAMPUS	AIX			
Groupe école pratique	MARSEILLE			
CNED - GAP	GAP 05			
CNED - AUBAGNE	AUBAGNE			1
CFAIM - MARSEILLE		(0133527N)	SISR	SLAM
CFAIM - MARSEILLE	MARSEILLE		16	
IFC - AVIGNON		(084907ST)	SISR	SLAM
IFC - AVIGNON	AVIGNON		3	7
IFC - MARSEILLE		(0133810W)	SISR	SLAM
IFC - MARSEILLE	MARSEILLE		4	
CFAI 84		(0841131Y)	SISR	SLAM
AFPI 84	PERTUIS			
M2S FORMATION		(013920SP)	SISR	SLAM
M2S FORMATION	VITROLLES		12	4

Tableau de regroupement par centre - E6 Epreuve orale "Parcours professionnel" Annexe 6

Tableau de regroupement par Centres

E6 Epreuve orale "Parcours professionnel"

Académie d'Aix-Marseille	38	19
---------------------------------	-----------	-----------

Lycée Charles Peguy - MARSEILLE		SISR	SLAM
NON SCOLAIRES - AIX	AIX	1	1
CNED - MARSEILLE	MARSEILLE	4	
NON SCOLAIRES MARSEILLE	MARSEILLE		4
NON SCOLAIRES - SALON	SALON		1
CNED - AUBAGNE	AUBAGNE		1
Groupe école prat	MARSEILLE	16	
CNED - AUBAGNE	AUBAGNE		
IFC - AVIGNON	AVIGNON	3	7
IFC - MARSEILLE	MARSEILLE	4	
AFPI	PERTUIS		
M2S FORMATION -	VITROLLES	10	4
CNED	AVIGNON		1

Tableau de regroupement par Centres**Epreuve Orale E1 B "Expression et communication en langue anglaise"****Académie d'Aix-Marseille****Total**

Lycée Marie Curie - MARSEILLE		209
Lycée V. Hugo	MARSEILLE	23
Lycée Marie Curie	MARSEILLE	26
Lycée Charles Péguy	MARSEILLE	30
CFAIM	MARSEILLE	
Aix - Inov. Campus	MARSEILLE	
CNED - NON SCOLAIRES 13 - Marseille	MARSEILLE	6
IFC MEDITERRANEE	MARSEILLE	4
CNED 13 - Aix	AIX	2
Groupe Ecole Pratique	MARSEILLE	16
M2S Formation	VITROLLES	14
Non scolaires 13 - Aubagne	AUBAGNE	1
CNED 13 - Aubagne	AUBAGNE	
IFC	AVIGNON	
CNED 13 - Salon	SALON	1
CNED 13 - Marseille	GAP	
Lycée Dominique Villars	GAP	21
Lycée Théodore Aubanel	AVIGNON	30
CNED 084 - Avignon	AVIGNON	1
CFAI 84 - Pertuis	PERTUIS	23
AFPI Avignon	AVIGNON	10

Annexe 7

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

A l'attention des centres de formations présentant des candidats évalués en forme ponctuelle

DEPOT DES DOSSIERS

La composition des dossiers est définie dans la circulaire d'organisation nationale diffusée aux établissements et mise en ligne sur le site de l'académie d'Aix-Marseille (www.ac-aix-marseille.fr) cliquez sur « examen du supérieur ». Il est demandé aux candidats de se munir d'un double du dossier complet le jour des épreuves.

Epreuve E4 – U4 : CONCEPTION ET MAINTENANCE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES :
Le dossier relatif à l'épreuve E4 restera dans chaque centre de formation en deux exemplaires. Les dossiers seront à disposition de la commission de contrôle **au plus tard le 12 mai 2021 à 12h00, délai de rigueur** et **accompagnés de l'annexe VII2 « environnement technologique » dûment remplie.**

Epreuve E6 – U6 : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ET DOSSIER ENGAGEMENT:
Le dossier relatif à l'épreuve E6 sera déposé en deux exemplaires **au plus tard le 18 mai 2021 à 12h00, délai de rigueur** au :

Lycée Charles Peguy Marseille, 102 rue Sylvabelle, 13006 Marseille.
à l'attention de Mme la Directrice Adjointe.

L'ensemble des dossiers sera classé par ordre alphabétique (nom de naissance) et accompagné d'une liste alphabétique récapitulative.

En cas d'envoi postal, il est recommandé de procéder à un envoi recommandé avec accusé de réception et de prévoir le délai d'acheminement de la Poste.

Rappel :

En l'application de l'arrêté du 22 juillet 2008, la constatation de non-conformité du dossier est prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- Absence de dossier.
- Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par l'autorité organisatrice.
- Durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen.
- Documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.